

Formation Maintien et Actualisation des Compétences des Sauveteurs Secouristes du Travail

PUBLIC CONCERNE ET PRE REQUIS : Membre du personnel titulaire du certificat «sauveteur secouriste du travail»

OBJECTIFS : Maintenir les compétences du S.S.T. à un niveau au moins équivalent voir supérieur à celui de sa formation initiale. Se mettre à jour par rapport aux modifications éventuelles du programme

DUREE : 7 heures

MOYENS PEDAGOGIQUES :

Questionnements, cas concrets, révision des gestes.

EFFECTIF : 4 participants minimum, 10 participants maximum (au delà de 10 participants, la formation sera prolongée d'une demi-heure par candidat supplémentaire en n'excédant jamais 14 participants).

VALIDATION : Les critères d'évaluation utilisés pour cette validation sont ceux définis par l'INRS, dans le référentiel de formation des sauveteurs secouristes du travail. Ils sont transcrits dans un document national nommé « Fiche individuelle de suivi et d'évaluation du SST » et utilisés lors de chaque formation. A l'issue de cette évaluation, un Certificat de Sauveteur Secouriste du Travail sera délivré au candidat qui a participé à l'ensemble de la formation et fait l'objet d'une évaluation favorable

1. **Évaluation** à partir d'accidents du travail simulés permettant de repérer les écarts par rapport au comportement attendu du S.S.T.

2. **Révision** des gestes d'urgence

3. **Actualisation** de la formation :

- a. aux risques de l'entreprise ou de l'établissement ;
- b. aux modifications du programme (le cas échéant)

A savoir sur l'évaluation de S.S.T.

Les critères d'évaluation utilisés pour cette validation sont les mêmes que ceux utilisés pour la formation initiale. C'est la même grille d'évaluation nationale (document I.N.R.S.), qui est utilisée. A l'issue de cette évaluation, un nouveau certificat de S.S.T. valable au maximum 24 mois sera délivré au candidat qui a participé activement à l'ensemble de la formation et fait l'objet d'une évaluation continue favorable de la part du formateur. Seuls les candidats qui ont suivi l'intégralité de la formation et qui sont aptes à mettre en œuvre l'ensemble des compétences attendues du S.S.T. pourront valablement être reconnus au titre de S.S.T.

Planning 2017

Nancy :

- 9 mars
- 6 avril
- 18 mai
- 15 juin
- 14 septembre
- 19 octobre
- 16 novembre
- 14 décembre

Metz :

- 23 mars
- 22 juin
- 5 octobre
- 7 décembre

Tarifs 2017

Formation inter-entreprises
105 € H.T./stagiaire

Formation réalisée dans vos locaux
525€ H.T./groupe
+ frais de déplacement



2, rue de Venise
54500 Vandoeuvre Lès Nancy
03.83.26.30.08
Ft.formation@ftconsultants.fr